

## APPEL DE CONTRIBUTIONS

---

**LSP 80, printemps 2018**

**Titre provisoire : Citoyennetés des enfants et des jeunes**

**Sous la direction de : Stéphanie Gaudet (École d'études sociologiques et anthropologiques – Université d'Ottawa) et Patricia Loncle (EHESP – Université de Rennes 1)**

---

Les pays occidentaux investissent généralement dans des outils de politiques publiques qui se destinent à développer la citoyenneté sociale et politique des enfants et des jeunes, c'est-à-dire les adolescent. e. s comme les jeunes adultes, tout en ayant pour objectif de soutenir leur inclusion sociale. Il y a, d'une part, les politiques publiques qui ont pour objectif d'impliquer les jeunes dans des activités ludiques tout en les encourageant à devenir des citoyens actifs. D'autre part, des associations, comme les organisations de jeunesse ou d'éducation populaire, se destinent à les éduquer de manière à ce qu'ils participent politiquement, socialement et culturellement à leur communauté. Ces différents outils se déclinent souvent en fonction de clientèles fragilisées identifiées par les gouvernements, les intervenants du milieu et des organismes philanthropiques.

Alors que de nombreuses initiatives publiques tentent de « fabriquer » des citoyens en soutenant les initiatives d'expériences citoyennes, on se questionne peu sur l'enfant et l'adolescent en tant que citoyen. Ces sujets politiques demeurent sociologiquement « impensés ». Pendant que la philosophie dresse une cloison entre l'enfance (la sphère privée) et l'âge de raison (participation à la sphère publique), on commence à peine à problématiser les enjeux entourant la citoyenneté de l'enfance et de l'adolescence. Doit-on protéger ces derniers des enjeux de pouvoirs du marché, du social et du politique ? Doit-on les y inclure ? Et comment ?

Concernant les jeunes adultes, les rhétoriques sont généralement assez différentes : les discours publics tendent plutôt à pointer tour à tour leur apathie ou leurs transgressions des lois ou des normes sociales dominantes. Bien que citoyens politiques de plein droit, ils connaissent souvent des difficultés pour exercer leur citoyenneté sociale : ils sont souvent éloignés des prises de décision dans des sociétés occidentales favorisant les plus âgés, et ils sont exposés à la pauvreté et à la vulnérabilité sociale et économique plus que toutes les autres catégories de population (du fait des forts taux de chômage qui touchent cette population, ainsi que d'une moindre protection sociale).

Les politiques publiques et les organisations associatives qui s'adressent aux enfants et aux jeunes pour les « éduquer » à la citoyenneté ou les sensibiliser à ses enjeux sont des vecteurs importants de normativité, mais cette normativité est rarement nommée et questionnée. Quelles valeurs

sont transmises? Par qui? Et au nom de quoi? Dans quelle mesure, ces messages rencontrent-ils ou non (ou au moins partiellement) les expressions citoyennes portées par les enfants et les jeunes eux-mêmes? Ce numéro de la revue *Lien social et Politiques* tentera de répondre à ces questionnements à travers trois axes.

L'appel à communication pour ce numéro thématique sur la citoyenneté des enfants et des jeunes privilégiera des articles qui intègrent les réflexions théoriques et empiriques dans leurs cadres nationaux. Trois axes seront développés :

## **1) La citoyenneté sociale et politique promue par les politiques publiques**

Des articles qui portent sur les « qualités » citoyennes promues auprès des enfants et des jeunes dans différents dispositifs publics seront les bienvenus. Il s'agira ici de décrire, questionner et analyser les enjeux normatifs, les « qualités citoyennes » et les valeurs véhiculées à travers les politiques publiques destinées aux enfants et aux jeunes. Par exemple, il existe de nombreuses interventions pour la prévention de l'exclusion sociale, mais sur quelle conception de la citoyenneté reposent-elles? Se restreignent-elles à une conception légale (droits/devoir), sociale (soutien aux inégalités) ou politique? Comment? Et pourquoi?

## **2) Les organisations de jeunesse et d'éducation populaire**

Le deuxième axe du numéro portera sur les actions conduites par les organisations de jeunesse et d'éducation populaire, et visant à encourager la citoyenneté des enfants et des jeunes. Ce sont ici les valeurs implicites de ce secteur ainsi que ses modalités d'accompagnement qui seront questionnées. Sur quelle diversité de normes reposent ces interventions? Comment pensent-elles aujourd'hui leurs modalités d'accompagnement de la citoyenneté? Quelles sont les relations entretenues entre mineurs et majeurs dans ce domaine?

## **3) Les pratiques des enfants et des jeunes**

Le troisième axe du numéro s'intéressera plus directement aux pratiques de citoyenneté portées par les enfants et les jeunes eux-mêmes. Il s'agira de s'intéresser à leurs pratiques individuelles et collectives quotidiennes, à ce qu'ils entendent par citoyenneté, aux conditions qui les conduisent à parfois solliciter l'aide de personnes plus âgées, aux circonstances qui permettent, dans une certaine mesure, à ces pratiques de sortir de l'informalité.

---

**Les auteurs sont invités à envoyer une proposition de contribution (1 à 2 pages, ou environ 6000 signes) à l'intention du comité québécois (Stéphanie Gaudet, [stephanie.gaudet@uottawa.ca](mailto:stephanie.gaudet@uottawa.ca)) ou du comité français (Patricia Loncle, [patricia.loncle@ehesp.fr](mailto:patricia.loncle@ehesp.fr)) avant le 15 novembre 2016.**

**Les auteurs dont la proposition de contribution aura été retenue par les comités de rédaction seront invités à soumettre un article complet pour le 15 mars 2017.**